



**Direction de l'Enfance et de l'Éducation (D.E.E)**  
Le Florus Bât. C Place Mangin 83600 FREJUS  
[enfance.education@ville-frejus.fr](mailto:enfance.education@ville-frejus.fr)  
04.94.17.66.89  
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15  
Et de 13h30 à 17h00  
Le vendredi de 8h30 à 12h15

Numéro de famille : \_\_\_\_\_

Enfants (Noms, prénoms) :

## - MODALITÉS DE PAIEMENT CESU -

Le chèque emploi service permet de régler la facturation des activités suivantes :

- LA PETITE ENFANCE (crèches) ;
- LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES (activités avant et après le temps scolaire) ;
- LES ACCUEILS DE LOISIRS **MATERNELS** DES MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES POUR LES ENFANTS **DE MOINS DE 6 ANS**.

### UN PAIEMENT CESU SE VALIDE UNIQUEMENT EN LIGNE :

↘ Information du mode opératoire bénéficiaire au dos de ce document.

1. Connectez-vous sur votre site émetteur ;
2. Créez votre compte, si ce n'est déjà fait ;
3. Saisir le code NAN de la régie Enfance Education : **0175330\*8** ;
4. En référence de paiement, **notez votre numéro de famille et le(s) numéro(s) de facture(s)** ;
5. Vous recevrez un justificatif de paiement que vous devez conserver.

### CONDITIONS D'UTILISATION :

À la commande de vos CESU, sélectionner le paiement **e.cesu** ou paiement dématérialisé (compte virtuel), qui vous permettra de régler le montant éligible exact de vos factures.

Pour vérifier le montant éligible en chèque emploi service, rendez-vous dans votre espace personnel <https://mairie-frejus.accueil-famille.fr/maelisportail/>, onglet « Mon compte » → « Vos factures ».

Si vous avez autorisé un prélèvement pour le règlement de vos factures périscolaires, vous devez notifier une demande de suspension par écrit (mail), car ce mode de paiement est incompatible avec un paiement CESU.

**ATTENTION : La vente en ligne des vacances en accueil de loisirs est dédiée uniquement aux paiements immédiats (prélèvement ou carte bancaire).  
Votre demande doit être faite et validée qu'à partir de la période « guichet » (ref : Règlement intérieur) par mail [enfance.education@ville-frejus.fr](mailto:enfance.education@ville-frejus.fr)**

### PAS DE REMBOURSEMENT OU DE REPORT DE PAIEMENT CESU DANS LES CAS SUIVANTS :

- D'un paiement sans support de facture numérotée ;
- D'un paiement supérieur au montant de la facture ;
- D'absence pour maladie ou annulation d'un séjour en centre de loisirs ;

**Vos chèques emploi service ont atteint la date limite de validité, vous devez IMPERATIVEMENT les échanger auprès de votre site émetteur. SI VOUS LES SOLDEZ SUR LE COMPTE DE LA REGIE, ILS SERONT DÉFINITIVEMENT PERDUS. Consulter les CGV du CRCESU.**

Je soussigné (e) Madame, Monsieur, .....

Avoir pris connaissance des modalités de paiement CESU et m'engage à les respecter.

Toutes utilisations autres que celles énoncées ci-dessus ne sauraient être acceptées et validées par la Direction de l'Enfance et de l'Education.

Fréjus le .....

Signature(s) :

**Vous êtes en possession de CESU préfinancés papier ou électroniques et votre prestataire de services à la personne accepte d'être réglé par Internet. C'est simple, rapide et sécurisé !**

## 1 Connexion à votre espace personnel

Vous créez ou accédez à votre compte sur le site de l'émetteur des CESU préfinancés en votre possession.



[www.ticket-cesu.fr](http://www.ticket-cesu.fr)

Edenered France  
émet le Ticket CESU



[www.cheque-domicile.fr](http://www.cheque-domicile.fr)

Up  
émet le Chèque Domicile



[www.cesudomalin.com](http://www.cesudomalin.com)

Bimpli  
émet le CESU Domalin®



[www.cesu-sodexo.fr](http://www.cesu-sodexo.fr)

Sodexo Pass France  
émet le Pass CESU



[www.domiserve.com](http://www.domiserve.com)

Domiserve  
émet le CESU Domiserve

**A noter :** Domiserve disposant de son propre circuit de règlement, les démarches pour ce dernier s'effectuent exclusivement sur le site [domiserve.fr](http://domiserve.fr) en suivant ses propres instructions.

## 2 Sélection du prestataire

Vous recherchez votre prestataire via le moteur de recherche.

Code NAN :

Coordonnées : \_\_\_\_\_  
(ou cachet commercial) \_\_\_\_\_  
DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE L'ÉDUCATION / RÉGIE  
\_\_\_\_\_

VILLE DE FRÉJUS 83600  
\_\_\_\_\_

## 3 Saisie de vos CESU préfinancés

**Vous avez des CESU préfinancés papier :**

Saisissez la référence de votre CESU (numéro du titre, montant du titre, case à gratter, etc.). Renouvelez cette opération pour l'ensemble des CESU préfinancés à utiliser pour régler votre prestataire.



**Vous avez des CESU préfinancés électroniques :**

Vous indiquez le montant, au centime près, à régler à votre prestataire.



Vous payez uniquement les services éligibles au paiement en CESU préfinancés (pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne>) et vous ne dépassez pas le montant de la facture à payer. Ni votre prestataire, ni les émetteurs de CESU préfinancés, ni le CRCESU ne seront en mesure de vous restituer le trop perçu.

## 4 Saisie de la référence de paiement

Vous indiquez la référence demandée par votre prestataire.

Numéro de facture

Numéro de client

Autre \_\_\_\_\_

## 5 Validation du paiement

Après avoir vérifié les informations saisies, vous validez votre paiement.



Attention, cette action est irréversible. Un paiement ne pourra pas être annulé.

En cas de problème pour accéder à votre espace personnel ou pour effectuer un paiement en ligne, merci de contacter l'émetteur des CESU préfinancés en votre possession.

**Pour vos prochaines commandes de CESU préfinancés, n'hésitez pas à demander des CESU électroniques pour plus de simplicité.**